

TXCOM

Société Anonyme à Conseil d'administration
Au capital de 246 372 euros
Siège social : 10 Avenue Descartes
92 350 Le Plessis Robinson
B 489 741 546 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JUIN 2013

RAPPORT DE GESTION (incluant le rapport sur la gestion du Groupe TXCOM) SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

La société TXCOM conçoit, assemble et vend des produits du type :

- lecteurs codes barre industriels pour la traçabilité
- imprimantes thermiques pour le reçu de transaction et d'information à la fois en 60 et 80 millimètres dans les domaines suivants :
 - loterie, pari mutuel, casino
 - transport (bus, parking, parcmètre, ...)
 - pompes à essence
 - coupons promotionnels, médicaux, Distributeur Automatiques de Billets, tests & mesures

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2012

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis le début de l'exercice 2013.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les coûts de développement des nouveaux produits d'identification automatique et d'impression thermique engagés au cours de l'exercice ont représenté un montant de 240 043 € (soient environ 4% du CA 2012) contre 230 106 € l'année précédente ; ces coûts ont été intégralement immobilisés dans la mesure où ils répondent aux critères édictés par les normes comptables françaises.

En 2012, les développements se sont poursuivis sur le projet « TINYOM 2D » qui consiste à développer un second lecteur main libre qui :

- lit à la fois des codes barres 1D et 2D,
- dispose d'une batterie amovible et
- comprend davantage de mode de déclenchement,

Les développements ont également permis de réaliser :

- un nouveau mécanisme 60 millimètres très compact intégrant directement la carte de pilotage commercialisé sous le nom de TRITON 60.
- un kiosque 60 millimètres issu du mécanisme TRITON 60 intégrant une détection de bourrage papier et un support rouleau, l'ensemble commercialisé sous le nom de KALYPSO.
- une nouvelle version du produit ASTERON avec une carte électronique gérant des tensions de 10 à 36V.
- un nouveau mécanisme 80 millimètres intégrant un moteur plus puissant et une tête thermique plus rapide et moins coûteuse. Le nom du projet est le MHTA Plus.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous présentons dans le paragraphe ci-après les principaux agrégats financiers.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes :

- la société ATTEL INGENIERIE (SARL) : notre société détient 100% du capital de cette société.

Cette société a réalisé au cours de l'exercice 2012 un résultat d'exploitation de 46 696 € (et un bénéfice net de 42 950 €), pour un chiffre d'affaires de 706 390 €.

- la société AXIOHM USA (filiale de distribution) : notre société détient 100% du capital de cette société.

Cette société a réalisé au cours de l'exercice 2012 un bénéfice net de 169 \$, pour un chiffre d'affaires de 85 045 \$.

Il est rappelé que le chiffre d'affaires réalisé par cette dernière société est intégralement constitué d'opérations effectuées avec sa société mère TXCOM.

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre société.

Il vous est présenté d'abord les résultats de la société TXCOM puis ceux du Groupe consolidé constitué par les sociétés TXCOM, ATTEL INGENIERIE et AXIOHM USA (rapport sur la gestion du Groupe).

1) RESULTATS DE LA SOCIETE TXCOM

Au cours de cet exercice social, le chiffre d'affaires net s'est élevé à la somme de 6 483 726 € contre 7 733 711 € au titre de l'exercice précédent, soit une baisse d'environ - 16 % imputable en grande partie au retard pris sur le projet de « TINYOM 2D » qui aurait dû compenser la baisse de CA lié au produits de traçabilité en fin de vie comme l'HELYOM 433.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits d'exploitation de l'exercice s'est élevé à 6 802 863 € contre 8 050 883 € au titre de l'exercice précédent.

- Nos charges d'exploitation se sont élevées à 6 402 122 € contre 7 588 900 € au titre de l'exercice précédent

- Le résultat d'exploitation s'est élevé à 400 742 € contre 461 983 € au titre de l'exercice précédent

- Le résultat financier s'est élevé à 67 500 € contre 151 576 € au titre de l'exercice précédent

- Le résultat courant avant impôt se traduit par un bénéfice de 468 241 € contre 613 559 € au titre de l'exercice précédent

- Le résultat exceptionnel s'est élevé à 127 138 € contre une perte de -199 026 € au titre de l'exercice précédent.

Notre société a constaté un crédit d'impôt recherche de 89 904 € contre 80 519 € au cours du précédent exercice ce qui a permis de réduire l'impôt à 113 746 €.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net comptable se solde par un bénéfice après impôts d'un montant de 481 634 € contre 284 281 € au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2012, le total du bilan de la Société s'élevait à 7 599 501 € contre 8 700 106 € pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce.

2) RESULTATS DU GROUPE CONSOLIDE TXCOM

Compte de résultat :

Dans les comptes consolidés (il est rappelé que ceux-ci sont établis sur une base volontaire, la société TXCOM n'étant pas astreinte à la publication de comptes consolidés), établis selon les normes françaises, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2012 s'élève à 6 901 031 € contre 8 191 404 € en 2011.

La contribution d'ATEL INGENIERIE, en terme de production sur 2012, se chiffre à 706 390 €, soit environ 10,2 % du global.

En terme d'exploitation, l'apport de la filiale est de 46 696 € sur 2012 alors que le résultat d'exploitation consolidé a atteint 627 916 € (9,1 % du CA) contre 662 299 € en 2011 (8,1% du CA).

Le chiffre d'affaires à l'export s'élève à 4 779 890 €, soit 69,3 % du CA du Groupe TXCOM porté notamment par les USA et l'Europe.

La masse salariale a diminué en 2012 (1 368 707 € contre 1 804 886 € en 2011, soit une baisse de - 24 %) ; ce qui a permis de diminuer le ratio frais de personnel / CA puisqu'il est passé de 22,0 % en 2011 à 19,8 % en 2012.

Le résultat net consolidé part du groupe, après impôt et amortissement des écarts d'acquisition, s'établit en 2012 à 444 484€ contre 204 829 € en 2011.

Bilan :

Actif

En consolidé, les immobilisations nettes figurant à l'actif (y compris les écarts d'acquisition nets) se montent 4 159 885 € contre 4 087 501 € l'année précédente.

Les stocks s'élèvent à 953 107 € contre 903 885 €.

Les total des créances représentent en 2012 un montant net de 884 305 € contre 1 018 971 € en 2011.

Le total du bilan s'établit à 10 503 488 € contre 11 890 276 € pour l'exercice 2011, dont 4 506 191 € de trésorerie contre 5 766 553 € en 2011, soit une diminution de - 1 260 362 € liés notamment a versement de dividendes pour un montant de 1 096 855 € en milieu d'année 2012.

Passif

Le capital social de 246 372 € est divisé en 1 231 860 actions de 0,2 €.

Les capitaux propres consolidés part du Groupe sont d'un montant de 4 937 435 € en 2012 contre 5 582 475 € en 2011.

Les dettes d'un montant de 4 922 465 € sont constituées principalement d'un emprunt en crédit bail pour un montant de 3 362 132 €, d'emprunts classiques et dettes auprès d'établissements de crédit pour 285 678 € (liées à l'acquisition de fonds de commerce), des dettes fournisseurs pour 731 037 € et des dettes fiscales et sociales pour 290 941 €.

Les autres dettes passent de 357 676 € en 2011 à 252 677 € en 2012.

INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

✓ REPARTITION DU CAPITAL

A la date du présent rapport, le capital est réparti de la manière suivante :

KITIS	867 745 actions
FIP Hexagone Croissance 1	65 000 actions
Représenté par la société :	
TURENNE CAPITAL PARTENAIRES	
FIP Hexagone Croissance 2	12 555 actions
Représenté par la société :	
TURENNE CAPITAL PARTENAIRES	
FIP Hexagone Patrimoine 1	38 919 actions
Représenté par la société :	
TURENNE CAPITAL PARTENAIRES	
FCPI Développement et Innovation 3	8 788 actions
Représenté par la société :	
TURENNE CAPITAL PARTENAIRES	
FIP Auctalys Capital PME	76 852 actions
Représenté par la société :	
PROMELYS Participations	
FIP Alliance Capital PME 2	60 008 actions
Représenté par la société :	
PROMELYS Participations	
FCPI FORTUNE ALTO INNOVATION 2	21 170 actions
Représenté par la société ALTO INVEST	
FCPI FORTUNE ALTO	73 830 actions
Représenté par la société ALTO INVEST	

La société KITIS détient 70,44 % du capital social et 70,64 % des droits de vote.

✓ ACTIONNARIAT DES SALARIES

Nous attirons votre attention sur le fait que la participation au capital du personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce est inférieure à 3%.

Nous vous rappelons que nous avons l'obligation, pour satisfaire aux dispositions légales, de convoquer tous les trois ans une assemblée générale extraordinaire pour se prononcer sur un projet d'augmentation de capital en faveur desdits salariés à réaliser dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

La dernière décision concernant cette question date du **28 juin 2012** et l'assemblée générale a décidé de voter contre.

✓ PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Il est rappelé que l'Assemblée Générale a décidé le 28 juin 2012 des modalités et conditions du programme de rachat d'actions suivantes :

- Durée du programme : 18 mois maximum, démarrant à compter de la présente assemblée générale et qui expirerait soit au jour où toute assemblée générale de la Société adopterait un nouveau programme de rachat d'actions soit, à défaut, le 28 décembre 2013;
- Pourcentage maximum de rachat autorisé: 10% du capital, soit 123 186 actions sur la base de 1 231 860 actions composant le capital social à la date du présent avis, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspondant au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation;
- Prix d'achat unitaire maximum : 25 euros, soit un montant théorique maximum consacré au programme de rachat sur la base du pourcentage maximum de 3 079 650 euros, hors frais de négociation;
- Ce nombre maximum d'actions et les limites de prix d'achat seront, le cas échéant, ajustés lors d'éventuelles opérations financières de la Société ou de décisions touchant le capital social
- L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourront être réalisés par tous moyens et de toutes manières, y compris de gré à gré, par mécanismes optionnels ou par blocs de titres, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il plaira au Conseil d'Administration, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Bilan du programme au cours de l'exercice 2012

• Nombre d'actions achetées en 2012 :	2 250
• Cours moyen des achats :	8,12 €
• Nombre d'actions au 31/12/12 :	2 000
• Cours au 31/12/12 :	7,46 €
• Nombre d'actions au 24/04/13 :	2 022 à 7,51€
• Valeur des actions au 31/12/12 au cours d'achat :	14 920 €
• Valeur nominale des actions au 31/12/12 :	0,20 €
• Fraction du capital détenu au 31/12/12 :	0.16 %

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET DE CELLE DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2013, en matière de R&D la société va en premier lieu finaliser le développement des projets « TRITON », « KALIPSO » et du TINYOM 2D; puis nous démarrerons les projets « TRITON 80 » et « KALIPSO 80 » qui correspondent à la déclinaison du TRITON et Kiosk KALIPSOen80mm.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2012, le périmètre de consolidation du groupe TXCOM comprenait les sociétés suivantes :

- TXCOM (société consolidante)
- ATTEL INGENIERIE détenue à 100 %
- AXIOHM USA détenue à 100%

Nous vous demandons conformément aux articles L 225-100 et L 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Il vous est indiqué par ailleurs que le Groupe TXCOM a choisi d'établir ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 conformément aux règles et méthodes comptables françaises et en particulier au règlement CRC n°99-02.

AFFECTATION DU RESULTAT DE TXCOM

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 481 634 € de la manière suivante :

ORIGINE

- Report à nouveau antérieur : 0 €.
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 481 634 €.

Soit un total de : 481 634 €

AFFECTATION

- A titre de dividendes, 98 548,80 euros
- Au poste Report à nouveau : 383 085,20 euros.

Le dividende proposé serait de 0,08 euro par action.

Le poste « report à nouveau » serait ainsi porté de 0 € à 383 085,20 €

Il est rappelé que les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont automatiquement soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu et font l'objet d'un prélèvement à la source, forfaitaire non libératoire, en application des dispositions de l'article 117 quater du CGI.

L'article 9 de la loi de finances pour 2013 supprime le prélèvement forfaitaire optionnel et institue, sur les dividendes et distributions assimilées perçus à compter du 1er janvier 2013, un prélèvement obligatoire, pratiqué par la société ou l'établissement versant les revenus, au taux de 21% pour les dividendes, non libératoire. Il supprime par ailleurs l'abattement fixe annuel (CGI art. 158-3-5°) mais maintient l'abattement proportionnel. La suppression du prélèvement forfaitaire libératoire conduit à soumettre obligatoirement les dividendes et autres distributions au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette imposition est effectuée après application, le cas échéant, de l'abattement de 40 % maintenu sans modification (CGI art. 158-3-2° à 4°) et applicable aux revenus distribués par les sociétés françaises ou étrangères soumises à l'impôt sur les sociétés (ou à un impôt équivalent) en vertu d'une décision régulière des organes compétents.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercices	2012 (en €)	2011 (en €)	2010 (en €)
Dividende par action ⁽¹⁾	0,89	Néant	Néant
<i>(1) Montant éligible à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2 du Code général des impôts.</i>			

DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 7 124 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement. Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 2 375 euros.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

NOM - PRENOM ADRESSE	SOCIETES DANS LESQUELLES DES FONCTIONS SONT EXCERCEES	
	FONCTIONS	SOCIETES
Philippe CLAVERY 12, Allée Sous Le Vent 92 500 Rueil Malmaison	Président Directeur Général	TXCOM
	Gérant	ATEL INGENIERIE
	Gérant	KITIS
	Gérant	AXIOHM JAPAN
Jacqueline CLAVERY 2, rue de Civry 75016 PARIS	Administrateur	TXCOM
Albert SCHUNE 2, av du Président Roosevelt 92330 Sceaux	Administrateur	TXCOM
	Administrateur	OPTICSVALLEY
	Administrateur	EGIDE
Alain JORITE 41, rue des Malassis 94400 Vitry sur Seine	Administrateur	TXCOM

- Monsieur Philippe CLAVERY, Président du Conseil d'Administration.

Né le 1^{er} janvier 1962.

M. Philippe CLAVERY a été nommé en qualité d'administrateur lors de l'assemblée générale extraordinaire du 4 novembre 2008 pour une période de six années, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2014 et appelée à statuer sur les comptes de l'**exercice clos le 31 décembre 2013**.

Quant aux fonctions de Président du Conseil d'administration, le Conseil d'administration a décidé le 4 novembre 2008 de nommer M. CLAVERY pour toute la durée de son mandat d'administrateur. Le Conseil d'administration du 4 novembre 2008 a également décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. En conséquence, Monsieur Philippe CLAVERY assume sous sa responsabilité la Direction générale de la Société.

Monsieur Philippe CLAVERY est nommé Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

- Madame Jaqueline CLAVERY, Administrateur.

Née le 27 juillet 1931.

Madame Jaqueline CLAVERY a été nommée en qualité d'administrateur lors de l'assemblée générale extraordinaire du 4 novembre 2008 pour une période de six années, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2014 et appelée à statuer sur les comptes de l'**exercice clos le 31 décembre 2013**.

- Monsieur Albert SCHUNE, Administrateur.

Né le 31 juillet 1936.

M. Albert SCHUNE a été nommé en qualité d'administrateur lors de l'assemblée générale extraordinaire du 4 novembre 2008 pour une période de six années, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2014 et appelée à statuer sur les comptes de l'**exercice clos le 31 décembre 2013**.

* *

- Monsieur Alain JORITE, Administrateur.

Né le 7 janvier 1956.

Monsieur Alain JORITE a été nommé en qualité d'administrateur lors de l'assemblée générale mixte du 28 juin 2012, pour une période de six années, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'**exercice clos le 31 décembre 2017**.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La société **IDF EXPERTISE ET CONSEIL** a été nommée Commissaire aux comptes titulaire par décision de l'associé unique du 20 septembre 2006, et son mandat a été renouvelé lors de l'assemblée générale mixte du 28 juin 2012, pour une durée de six (6) exercices, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2018 et appelée à statuer sur les comptes **de l'exercice clos le 31 décembre 2017**.

La société **AUDITEURS ET CONSEILS ASSOCIES**, a été nommée en qualité de Commissaire aux comptes suppléant lors de l'assemblée générale mixte du 28 juin 2012, pour une période de six (6) exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2018 et appelée à statuer sur les comptes **de l'exercice clos le 31 décembre 2017**.

DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

En application de l'article L 441-6-1 du code de commerce, nous publions la décomposition au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2012 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs :

En Euros

	Année	Echues	Payables de 1 à 30			Total
				Payables de 31 à 60	Payables à + de 61 jours	
Balance Fournisseurs	2012	-267 419	-255 176	-255 240		-747 835
	2011	- 605 406	- 232 535	- 189 207		- 1 027 148
Fournisseurs	2012	121 393				121 393
Débiteurs	2011	119 021				119 021
Total général	2012	-146 026	-255 176	-255 240		-626 442
	2011	- 486 385	- 232 535	- 189 207		- 908 127

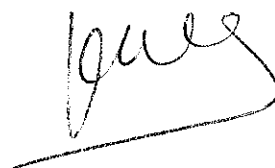
CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Enfin, vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil d'administration.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'administration
Philippe CLAVERY



ANNEXES

**ANNEXE "1" TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ
DERNIERS EXERCICES**

**ANNEXE "2" TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE
VALIDITE**

ANNEXE "3" BILAN

ANNEXE "4" COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE "5" BILAN CONSOLIDE

ANNEXE "6" COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

ANNEXE 1

TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

article R 225-102 du Code de commerce

	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	246 372	246 372	246 372	225 000	225 000
Nbre des actions ordinaires existantes	1 237 860	1 237 860	1 231 860	1 125 000	1 125 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	6 483 726	7 733 711	9 971 820	3 736 387	3 472 205
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	798 336	368 278	1 196 323	231 192	297,094
Impôts sur les bénéfices	111 886	130 252	82 272	(51 530)	(28 246)
Participation des salariés au titre de l'exercice	-	-	82 886	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	686 450	498 530	1 031 165	282 722	325 340
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	481 634	284 281	478 071	87 268	218 844
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,56	0,40	0,84	0,25	0,29
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,39	0,23	0,39	0,08	0,19
Dividende distribué à chaque action	0 08	0,89	0,00	0,00	0,00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	27	39	51	18	24
Montant des salaires et traitements de l'exercice	781 729	1 073 137	1 555 914	628 868	811 570
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	324 186	455 357	661 228	274 084	352 015

SA TXCOM

ANNEXE 2

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité

Ci-après le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité que vous avez accordées à votre conseil d'administration, en assemblée générale, dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

Type de délégation	Dates et numéros de la résolution	Durée	Montant nominal maximal hors prime d'émission
Délégations de compétence conférée au Conseil d'Administration à l'effet de décider, l'émission, avec <u>suppression du droit préférentiel</u> de souscription des actionnaires, de titres financiers et/ou de toutes valeurs mobilières diverses dans le cadre d'un placement privé	AGM du 28 juin 2012 (Onzième résolution)	26 mois à compter du 28 juin 2012	60 000 euros
Délégations de compétence avec <u>maintien</u> du droit préférentiel de souscription	AGM du 28 juin 2012 (Douzième résolution)	26 mois à compter du 28 juin 2012	60 000 euros
Délégations de compétence avec <u>suppression</u> du droit préférentiel de souscription	AGM du 28 juin 2012 (Treizième résolution)	26 mois à compter du 28 juin 2012	60 000 euros

<p>Autorisation conférée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le montant de l'émission initiale dans le cadre d'augmentations de capital réalisées avec ou sans droit préférentiel de souscription</p>	<p>AGM du 28 juin 2012 (Quatorzième résolution)</p>	<p>26 mois à compter du 28 juin 2012</p>	<p>Limite de 15% de l'émission initiale et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale.</p>
<p>Délégation de compétence pour augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, d'apport ou de fusion sous forme d'attribution d'actions gratuites et/ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes</p>	<p>AGM du 28 juin 2012 (Quinzième résolution)</p>	<p>26 mois à compter du 28 juin 2012</p>	<p>50 000 euros</p>
<p>Montant global des délégations conférées</p>	<p>AGM du 28 juin 2012 (Seizième résolution)</p>		<p>90 000 euros</p>
<p>Autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre</p>	<p>AGM du 28 juin 2012 (Dix-huitième résolution)</p>	<p>38 mois à compter du 28 juin 2012</p>	<p>8.000 euros</p>